



Communiqué

Date: 27.11.2023

Émission de la toute nouvelle monnaie spéciale, la pièce d'or «Diversité linguistique suisse»

Le 30 novembre 2023, la Monnaie fédérale Swissmint lancera sur le marché la nouvelle pièce d'or «Diversité linguistique suisse». Celle-ci met à l'honneur deux caractéristiques qui forment l'essence de la Suisse: la diversité culturelle et le plurilinguisme.

Swissmint produit des pièces de collection exclusives et en nombre limité sous la marque «Eidgenössische Sondermünzen». La toute nouvelle monnaie spéciale «Diversité linguistique suisse» célèbre une particularité et une caractéristique majeure de la Suisse: le plurilinguisme. Selon Nicoletta Mariolini, déléguée fédérale au plurilinguisme, celui-ci vaut effectivement de l'or.

Les monnaies spéciales mettent à l'honneur des projets, des fédérations ou des personnalités et attirent l'attention sur des thèmes importants pour la Suisse

La monnaie spéciale «Diversité linguistique suisse» est en or 0,900 et pèse 5,64 g. Sur l'avvers, elle présente les quatre régions linguistiques, de gauche à droite: la Suisse romande, la Suisse alémanique, la Suisse italienne et la Suisse romanche. Celles-ci sont habilement reliées pour créer ensemble une image montrant quatre régions distinctes avec leur langue propre, mais qui ne forment qu'un seul et même pays: la Suisse. Le titre de la monnaie («Varietad Linguistica») provient du rumantsch grischun. Il s'agit d'un hommage au cinquième alinéa de l'art. 70 de la Constitution: «La Confédération soutient les mesures prises par les cantons des Grisons et du Tessin pour sauvegarder et promouvoir le romanche et l'italien».

Le revers comporte quatre bulles de texte qui forment une croix suisse et qui contiennent des extraits de l'art. 70 de la Constitution. En allemand, il s'agit de l'alinéa 3, qui constitue la base de la promotion du plurilinguisme, en français, de l'alinéa 4, qui garantit le soutien de la Confédération aux cantons plurilingues et, en italien et en romanche, de l'alinéa 5, qui

Communiqué

assure aux cantons des Grisons et du Tessin le soutien de la Confédération pour la sauvegarde et la promotion du romanche et de l'italien. Sur le revers apparaissent également les mots «CONFOEDERATIO HELVETICA», le millésime 2023 et la valeur nominale de la monnaie («25 FR»).

On doit la conception de cette monnaie à l'entreprise CIT Coin Invest AG et au graveur de Swissmint Remo Mascherini. Le tirage comprendra 5000 pièces en qualité flan bruni.

Chaque pièce spéciale est une œuvre d'art miniature

Swissmint frappe le franc suisse pour le compte de la Confédération, exécutant ses activités au cœur de la Suisse depuis 1855 et dans le fameux quartier de Kirchenfeld, à Berne, depuis 1906. Depuis 1936, Swissmint émet également des monnaies spéciales pour commémorer des événements historiques et culturels importants ou pour honorer des personnages remarquables. Chacune de ces pièces est une œuvre d'art miniature qui s'inscrit dans une tradition artistique et artisanale unique.

Monnaie fédérale Swissmint

Swissmint frappe les pièces de monnaie du pays qui sont utilisées dans les opérations de paiement ordinaires. Elle émet aussi régulièrement des monnaies courantes ou spéciales de qualité particulière pour le marché de la numismatique. Les pièces spéciales bimétalliques, tout comme celles en argent ou en or, ont une valeur nominale officielle garantie par l'État et se déclinent en différentes qualités de frappe.

Renseignements:

media@swissmint.ch